

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 47-467-1935 Indemnités

n° 47-467-1935

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 octobre 1935

Numéro JO
n° 467 du 31/10/1935

Date du numéro
31 octobre 1935

TEXTE INTÉGRAL

il est remboursé À M. Duchenet (Edouard). institutonr du ondtéa téchenet (Edouard), instituteur du cadre métropolitain détaché, là somme de 8,544 fr. 46, représentant le montant des loyers qu'il a payés à tort à la colonie au couts de ses deux premiers séjours, du 12 décembre 1927 au 21 novembre 1922.